## REPUBLIQUE FRANÇAISE

# **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### DEPARTEMENT DE L'INDRE

### N° DE-024-2025

## COMMUNE D'OULCHES

#### Séance du 18 septembre 2025

Le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq, à 14 heures 00, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convogué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice :

10

Nombre de conseillers municipaux présents :

08

Nombre de conseillers municipaux votants :

08

Nombre de conseillers municipaux pour :

08

Date de la convocation: 13 septembre 2025

Résultat du vote : adoptée

Présents: Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES,

Thierry DEMARS, Martine JOLIVET, Marie-José VIVIEN, Dominique TARDY.

Absent excusées : Daniel HOESSEN, Yvette LACIPIERE.

Madame Martine JOLIVET a été élu secrétaire.

# OBJET : Demande de subvention dans le cadre de la restauration de la Bannière Saint-Vincent

- Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la convention de dépôt pour la bannière de Saint-Vincent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet de la restauration de la bannière Saint-Vincent,
- Autorise le Maire a faire les demandes de subventions,
- Autorise le Maire à inscrire la part correspondante au budget Communal,
- Accepte le plan de financement suivant :

- Montant travaux H.T 6110,00€ - Subvention DRAC-Centre-Val-de-Loire 2 444,00 € - Subvention Département 2 138,50 € - Fonds propre 1 527,50 €

> Le Maire Claude M.

Secrétaire de séance JOLIVET Martine

> Accusé de réception en préfecture 036-213601487-20250918-DE-024-2025-DE Date de télétransmission : 19/09/2025 Date de réception préfecture : 19/09/2025

Publié le : 20/09/2025 10:24 (Europe/Paris) Par : La secrétaire

https://www.intramuros.org/oulches/documents\_administratifs/40132